



19 septembre 2017

Soins infirmiers : *De nouvelles mobilisations face au manque de solutions proposées*

Face à la situation absurde que vivent des centaines d'étudiants en soins infirmiers, deux nouvelles mobilisations se dérouleront ce mercredi 20 septembre, à 8h00, à la Haute Ecole Léonard de Vinci, sur les sites de Louvain-la-Neuve (rue du Traité de Rome, 1) et de Bruxelles (clos Chapelle-aux-Champs, 41).

Pour rappel, un nombre important d'étudiants en soins infirmiers voient leur bachelier passer de trois à quatre ans à cause du décret modifiant la durée des études, datant de 2016. Et alors même que ceux-ci ont entamé leur cursus avant la validation dudit décret.

Lundi 18 septembre, une première action de mobilisation a eu lieu à la Haute Ecole de la Province de Liège. Une mobilisation qui a débouché sur une rencontre des étudiants, du conseil étudiant de la HEPL et de la FEF avec la direction de la haute école, dans l'après-midi. Il en est ressorti que **certains établissements proposent aux étudiants concernés une session ouverte**, c'est-à-dire qu'ils ont jusqu'au mois de novembre pour représenter l'examen qu'ils ont raté.

Pour la FEF, **cette proposition n'a rien d'une solution structurelle** compte-tenu de plusieurs éléments. Premièrement, au niveau de la **situation financière des étudiants** : s'ils manquent leur seule et unique chance de pouvoir repasser cet examen, ils seront contraints de faire cette année d'études supplémentaire. En ont-ils les moyens ?

Deuxièmement, si les établissements se targuent d'avoir trouvé une solution pour cette année, **qu'en sera-t-il des étudiants qui se trouveront dans cette même situation l'an prochain ?**

Enfin, cette situation invraisemblable a un grave impact sur **le moral des étudiants**. Apprendre de manière subite et brutale à des étudiants, qui croyaient arriver au bout de leur bachelier, qu'ils ont encore plusieurs mois ou années d'études devant eux est un vrai choc pour eux. Ces étudiants sont abattus et découragés.

Dès lors, face à l'importance de la situation, la FEF demande **une modification urgente du décret**. Urgente, puisque **des centaines d'étudiants sont actuellement dans une situation floue et d'insécurité totale face à leur avenir professionnel**, comme, notamment, les étudiants **contraints de devoir arrêter leur cursus par manque de moyens financiers, ou ceux soutenus par le Forem**.

La FEF demande donc à ce que **le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles** puisse, dès sa rentrée, se pencher sur **une modification du décret qui permette à tous les étudiants qui ont commencé un cursus en trois ans de le terminer sans changement des termes du contrat**.

Président de la FEF Maxime Mori | T 0473 93 45 85 | maxime.mori@fef.be

Attachée de presse de la FEF Valentine Antoine | T 0492 27 87 59 | valentine.antoine@fef.be